



# Partir pour le bout de la terre

---

par Smaïn Laacher

« Ils partent pour l'eldorado », « S'ils savaient ce qui les attend ici ils ne viendraient sûrement pas », « Ils partent sans aucune information sur les sociétés auxquelles ils demandent l'accueil », « Une fois arrivé en France ils ne disent jamais la vérité sur leur vraie vie et ils font croire à leurs familles que tout va bien », etc. Ces propos, déclinés sous forme de sentences définitives, nous les avons mille fois entendus au cours de notre étude sur le centre d'accueil de Sangatte<sup>1</sup>. Sans aucun doute vont-ils bien au-delà de cet exemple particulier, puisqu'ils sont généralement attribués à ceux qui veulent à « tout prix » vivre dans un pays qui ne les a pas autorisés à y entrer et encore moins à y séjourner. Mais le plus

---

1. Les développements qui vont suivre s'inspirent en partie de notre étude menée avec Laurette Mokrani et de mon ouvrage sur Sangatte. Voir S. Laacher, *Après Sangatte. Nouvelles immigrations, Nouveaux enjeux*, Paris, La Dispute, 2002. Le Centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire de la Croix-Rouge française de Sangatte (CHAUH) fut créé en septembre 1999. La gestion en était assurée par la Croix-Rouge sur financement de la Direction de la population et des migrations (DPM) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Il s'agissait, à l'origine, de faire face à une situation d'urgence à l'égard des réfugiés fuyant la guerre au Kosovo. Ensuite, d'autres ont pris leur place, en provenance d'autres régions du monde. Ouvert initialement pour 200 à 300 personnes, le centre accueillait depuis plusieurs mois entre 1 500 et 2 000 personnes (principalement des Kurdes et des Afghans) quand a été prise la décision de sa fermeture, fin 2002.

intéressant tient probablement au fait que ces jugements, très largement partagés, semblent s'organiser autour d'une croyance en l'importance stratégique de l'information qu'il faudrait impérativement distribuer à tous ceux qui seraient tentés par l'aventure migratoire sans savoir ce qui les attend.

Deux effets, qui sont aussi deux vertus, peuvent être mis au compte d'une politique efficace de l'information dans ce domaine. Premier effet : s'informer c'est apprendre. Apprendre c'est insensiblement glisser dans une posture d'adhésion. Adhérer c'est croire ; croire (à une cause, à quelqu'un, à des principes...) c'est tenir pour vrai. C'est là qu'intervient le second effet : informer sur l'immigration clandestine et ses conséquences c'est, dans le même mouvement, dire la vérité et faire la vérité.

La préoccupation majeure des grandes institutions (État, ONG, agences internationales, etc.) comme des hommes politiques ne porte pas sur la nature des modifications politiques et économiques qu'il faudrait nécessairement entreprendre pour tarir les déplacements forcés de populations, mais sur les dispositifs informationnels à mettre en œuvre pour dissuader les *ignorants* de partir en « aveugle » ou, ce qui revient au même, en toute méconnaissance de cause. Cette perception quelque peu naïve des vertus politiques de l'information dans la modification des aspirations et des destins sociaux néglige ce qui nous semble être l'essentiel dans ce type de configuration : partir ne se décide pas sans concertation, sans préparation, sans obligations, mais aussi sans illusions. Ce ne sont pas les conditions générales que l'on trouvera dans un des pays d'accueil possible qui sont déterminantes, en pratique et du point de vue des personnes, mais le *respect* envers soi et envers les siens, une fois en terre d'immigration, des impératifs moraux et symboliques liés à l'*état d'immigré* : s'installer « provisoirement » dans un pays (même illégalement) sans jamais cesser d'être indéfiniment une ressource monétaire.

Mais *partir* se fait sans une conscience claire et immédiate de l'exil. Le plus souvent, c'est lorsque l'on pense être arrivé à bon port que l'exil révèle que l'on habitait un lieu et que celui-ci a peut-être été quitté à jamais. Sait-on où il faut aller ? Sait-on où il est recommandé d'aller ? Sait-on où il ne faut pas aller ? Parfois, mais pas toujours. Aussi faut-il construire sociologiquement l'itinéraire du voyage, non pas comme un parcours donné à l'avance sans autre lien que le trajet à effectuer et le sujet qui doit l'effectuer, mais comme autant d'événements et de déplacements dans des espaces nationaux successifs.

---

## Perdre confiance dans le monde

Une double question se pose constamment à propos des populations qui sont accueillies au centre de Sangatte, en particulier pour les deux plus importantes d'entre elles, les Kurdes et les Afghans : pourquoi partent-ils, et avaient-ils choisi explicitement un pays d'installation ?

Les raisons qui poussent au départ sont multiples. Elles peuvent être liées à des persécutions politiques, à des ambitions de mobilité sociale, à un état d'insécurité générale, à la guerre ou à des conflits locaux stoppant toute perspective de vivre une vie ordinaire. Il est rare de prendre la décision de partir loin de chez soi, vers des *pays de qualité* (essentiellement les pays capitalistes développés), pour rompre avec la misère économique. Les plus démunis vont, dans la précipitation et le chaos, trouver « refuge » près de chez eux, c'est-à-dire juste de l'autre côté de leurs frontières, dans des pays aussi autoritaires et aussi sous-développés que ceux qu'ils viennent de quitter<sup>2</sup>.

Mais en réalité cette présentation, si elle devait rester en l'état, serait quelque peu schématique. Entre deux modèles fortement typiques et antithétiques, massivement présents dans les représentations collectives et les discours politiques – celui du militant politique (figure noble de l'exilé) et celui du « misérable » anonyme (figure repoussoir par excellence) –, il existe un espace intermédiaire constitué de positions dont les affinités tiennent fondamentalement au fait que leurs occupants ont bénéficié d'une plus ou moins longue scolarité et, surtout, sont dotés de qualifications techniques et scientifiques susceptibles d'être appréciées, voire recherchées au-delà du marché du travail national. Ces *positions moyennes* (employés, techniciens et ouvriers qualifiés, cadres « moyens et supérieurs », etc.) ont été le plus souvent acquises en temps de « paix » et fragilisées par une succession de conflits nationaux, régionaux et internationaux.

Quand tous ceux qui ont été accueillis au centre de Sangatte disent qu'ils « veulent tout simplement vivre dans un pays où il y a de la sécurité » et que « lorsqu'il n'y a pas de sécurité, il n'y a pas d'avenir », cela signifie concrètement qu'ils ont épuisé la certitude et l'espoir de recevoir de l'aide de la part de leur société et de leurs autorités, quelle que soit la nature de l'aide attendue ou normalement escomptée. Dès lors qu'il y a relations sociales et vie en société, il va de soi que pour tous il doit impérativement exister, sous une forme ou sous une autre, le respect des

---

2. L'examen des raisons qui ont rendu absolument nécessaire la rupture avec son pays et les siens s'écarte grandement de ces fausses vérités qui ne peuvent prendre la forme d'évidences générales et s'imposer comme telles que si l'on présuppose que les pays dont sont originaires les personnes accueillies au centre de Sangatte sont *structuralement homogènes et socialement indifférenciés*, c'est-à-dire, en un mot et pour parler vite, qu'elles ne sont dans leur totalité que des océans de misère totale. À la question de savoir « Pourquoi êtes-vous partis ? » (sur un échantillon de 284 personnes), 39,4 % ont répondu « la guerre », 34,2 % « les persécutions politiques », 7,4 % « le chômage ». Dans la rubrique « Autres motifs de départ » (15,8 %), les réponses données sont fortement similaires et peuvent sans difficulté être (re)distribuées à peu près également entre les rubriques « guerre » et « persécutions politiques ». Pour la majorité des personnes, sauf pour celles qui évoquent une persécution personnelle, il est constamment question d'insécurité quotidienne et d'*absence de maîtrise de l'ordre du monde*. Cette absence d'ordre, dans les pays dont sont issues les personnes accueillies à Sangatte, a pour effet direct de produire une réalité fondée sur un principe unique de fonctionnement : celui de la violence arbitraire et permanente. Les chiffres ci-dessus ne sont pas une révélation *en soi*, ils confirment tout simplement, pour cette population, cette donnée fondamentale qu'il importe de ne jamais perdre de vue : *l'exil forcé est une condition imposée par les circonstances historiques*.

personnes, la liberté d'opinion, le droit au travail, le libre choix de son lieu de résidence, la liberté de déplacement au moins dans les limites du territoire national, etc.

Le départ signe quelque chose d'infiniment plus décisif que le manque de travail ou même la dégradation sociale et économique des conditions d'existence. Il prend acte de la dépossession de la « confiance dans le monde », pour reprendre l'expression de Jean Amery. Ce qui se traduisait chez les personnes que nous avons interrogées par des expressions telles que « C'est plus possible », « Il n'y a plus rien à attendre », « Il n'y a plus aucun espoir », « On a tout perdu »...

En fait, pour dire les choses rapidement, ce qui caractérise l'état des sociétés dont sont issus les Kurdes et les Afghans, c'est l'existence d'une violence institutionnelle comme mode de régulation dominant des rapports sociaux. Les propos suivants sont un exemple parmi d'autres, en Afghanistan, de cette violence sans limites érigée en véritable mode ordinaire de gouvernement des populations : « Il vous faudra devenir si notoire pour vos méfaits, quand vous entrerez dans une région donnée, que les gens en trembleront dans leurs sandales. N'importe qui peut battre ou affamer des gens. Mais je veux que votre unité trouve de nouvelles méthodes de torture si terribles que les hurlements puissent effrayer jusqu'aux corbeaux dans leurs nids, et que la personne qui en réchappera vivante n'en dorme plus jamais de la nuit<sup>3</sup>. »

---

## Le départ : une entreprise collective

Le plus souvent, les départs font l'objet de préparatifs qui prennent la forme de réunions familiales et portent essentiellement sur les *conditions pratiques* du départ. Partir dans la précipitation ne vaut que pour ceux qui craignent des arrestations ou sont recherchés pour leurs oppositions politiques.

*« C'est impossible de prendre la décision de partir sans en parler à la famille. Bien sûr, j'en ai discuté avec la famille, avec mes parents et mes frères et sœurs. Personne ne part sur un coup de tête ; sauf si tu dois sauver ta vie. Il faut trouver l'argent du voyage ; il faut en demander d'abord à la famille. Moi j'ai une sœur en Suède et une à Londres, ce sont elles qui ont payé le voyage »* (homme, Afghan, 25 ans).

« Trouver l'argent » est une activité qui mobilise toute la famille (celle du pays et celle qui réside à l'étranger). C'est un souci collectif et permanent. Cette mobilisation du groupe désingularise le départ comme acte individuel, comme désir personnel ou ambition égoïste. La décision n'engage pas seulement la personne qui part, elle entraîne toute la famille. Partir devient une *affaire de famille*. Si, bien évidemment, les circonstances historiques ayant rendu l'exil inexorable sont incontrôlables et hors de portée de l'action individuelle, sont en revanche du ressort des familles non seulement l'organisation du départ (trouver un *passer* de confiance, réunir l'argent du voyage, etc.) mais aussi et surtout la *nomination* de celui qui doit partir.

« Pour des raisons de sécurité, la décision de partir a été prise par la famille très proche. Seuls étaient présents mes parents, mes frères et mes sœurs. On était réuni en famille et mon père a dit : l'aîné va rester ici et c'est toi [l'interviewé] qui va partir. En Europe, je travaillerai pour aider ma famille. Nous sommes dix dans la famille et la vie en Afghanistan est très difficile et il n'y a pas d'avenir » (homme, Afghan, 21 ans).

Dans notre étude, la moitié des personnes disent avoir été « désignées » par leur famille pour inaugurer l'aventure migratoire. Ce mécanisme d'élection des partants pour l'immigration n'est nullement un phénomène particulier à ces communautés nationales. Dans son texte sur « Les trois âges de l'immigration », Abdelmalek Sayad décrit parfaitement ce processus de *délégation à l'immigration* (propre au « premier âge » de l'immigration algérienne que l'auteur qualifie d'« immigration ordonnée ») au travers d'un entretien avec un Algérien.

« [...] Qui envoie-t-on au marché pour acheter ou vendre ? Tu envoies celui en qui tu as confiance. Tu n'envoies pas un enfant qui peut "se faire rouler", se laisser séduire jusqu'à "être joué", celui-là tu le fais accompagner par quelqu'un de sûr ; tu n'envoies pas non plus celui qui risque de t'abuser : il reviendra les mains vides [...]. La France c'est comme le marché, c'est un autre marché, un grand marché : un marché plus éloigné que le marché hebdomadaire (local), un marché qui dure plus longtemps, pas une journée, mais des mois et des années [...]. Plus le marché est lointain, important, plus il faut prendre des précautions [...]. C'est comme cela qu'on parlait en France. Celui "en lequel il n'y a pas d'assurance", soit parce qu'il est jeune, soit parce qu'il n'a pas l'habitude, celui-là il faut le confier à quelqu'un d'autre, plus âgé, plus expérimenté, qui lui apprenne<sup>3</sup>. »

Les conseils de famille qui ont systématiquement lieu pour discuter et préparer le départ du futur exilé sont des moments de recommandations solennelles : « Sur-tout ne fais jamais de choses contraires au droit et à la religion », s'entendent dire très souvent les partants, en particulier quand ils sont jeunes et sans responsabilités familiales. Mais ces conseils de famille sont aussi et avant tout des moments où se règlent les questions pratiques liées à la gestion délicate de la vie domestique après le départ du chef de famille : à qui confier les enfants ? Qui va s'occuper de leur éducation ? Où va vivre l'épouse ?

L'exemple qui suit illustre parfaitement, d'après nous, l'importance et le poids décisif de la famille dans le choix de l' élu pour le départ. Il s'agit d'une conversation avec un jeune Afghan rencontré lors de son hospitalisation à Calais, après qu'il a eu une jambe sectionnée sur le site d'Eurotunnel en tentant de monter dans un train de marchandises à destination de l'Angleterre. Après quelques échanges autour de sa santé, un dialogue s'engagea :

3. Entretien de Hâfêz Sadiqollah Hasani, ancien membre de la police secrète des *tâleban*, avec Christina Lamb, correspondant à Quetta (Pakistan) pour *The Daily Telegraph*, Londres, 30 octobre 2001, dans M. Barry, *Le royaume de l'insolence. L'Afghanistan, 1504-2001*, Paris, Flammarion, 2002, p. 482.

4. A. Sayad, *La double absence*, Paris, Le Seuil, 1999, pp. 61-62.

– « Lui : Pouvez-vous me faire passer en Angleterre ?

– Moi : Je n'ai aucun pouvoir pour réaliser votre rêve. Il faut d'abord vous soigner. Après, il sera bien temps de penser à l'Angleterre.

– Lui : Mais regardez, j'ai une jambe en moins, l'Angleterre peut bien faire ça pour moi.

– Moi : Ce n'est pas un problème de jambe. Vous auriez perdu les deux jambes et les deux bras, votre problème resterait identique et la position de l'Angleterre exactement la même : vous ne pouvez entrer dans ce pays que si vous avez des papiers, que s'ils vous autorisent à y entrer. Et ça, c'est vrai pour tous les pays. Il y a des espaces nationaux et des frontières ; on peut le regretter, mais aujourd'hui c'est comme ça.

– Lui : L'Angleterre pourrait avoir pitié, elle doit comprendre que c'est pour elle que j'ai perdu ma jambe...

– Moi : C'est possible, mais la pitié ou la compassion sans passeport ne produit aucun effet. L'État britannique, comme tous les autres États, ne sera jamais sensible à vos arguments. Il faut réfléchir à d'autres arguments, à d'autres solutions.

– Lui : Alors, est-ce que vous pouvez me donner une carte de téléphone ?

– Moi : Je n'en ai pas sur moi. Vous voulez téléphoner à quelqu'un ?

– Lui, dans un sanglot à peine étouffé : Mes parents ont tout vendu, des terres et du bétail ; ils se sont sacrifiés pour moi, pour que j'aie en Europe travailler pour acheter du matériel agricole. Maintenant je suis là, je ne sers plus à rien, je n'ai pas été au bout de ma mission. Ma famille comptait sur moi. Je suis perdu. Je ne sais plus quoi faire ; je ne sais pas quoi décider ; est-ce qu'il faut continuer ? Est-ce qu'il faut tout arrêter ? Est-ce qu'il faut revenir à la maison ? Il faut que je leur téléphone pour qu'ils me disent ce qu'il faut faire. Ils sont les seuls qui savent ce que je dois faire. »

Ce dialogue résume parfaitement ce qui, aux yeux de ce jeune Afghan, est devenu l'enjeu fondamental : l'impossibilité d'accomplir ce pour quoi il a été désigné. Cet échec aura des répercussions psychologiques et sociales tout aussi négatives qu'ineffaçables (culpabilité, honte, sentiment de trahison...). Ce qui accroît considérablement la dimension socialement dramatique de l'accident tient au fait qu'il représente pour tout le monde (la famille et l'exilé lui-même) un *investissement affectif et économique* très coûteux.

Partir suppose la conviction intime d'arriver tôt ou tard « en Europe ». Mais le *désir d'immigration* n'est pas suffisant à lui seul pour vaincre et venir à bout de tout ce qui s'y oppose : contrôle policier, absence de passeport et de visa, expulsion plus ou moins violente dans son pays d'origine, etc. Parce que la caractéristique fondamentale du voyage qui va être entrepris réside dans son illégalité, le seul personnage à pouvoir transformer le désir en réalité est le *paquebot*. Lui seul a la réputation de cumuler plusieurs *compétences* puisqu'il est présenté par tous, successivement ou simultanément, comme « guide international », fin connaisseur des lieux de passage non contrôlés, transporteur, expert en réseau routier, spécialiste du « droit d'asile », homme d'affaires connaissant des « gens importants », en particulier dans le monde de la police et du transport<sup>5</sup>.

Même quand le *paquebot* négocie en personne avec le candidat à l'exil les conditions financières de son voyage, il représente bien plus que lui-même : il est le « réseau ». Pour les raisons qui viennent d'être évoquées, tenant à la nécessité impérieuse de voyager clandestinement, le *paquebot* et son *passager* ne peuvent être

dissociés. En réalité, ils constituent une même figure complexe d'un phénomène unique : celui de tout départ forcé effectué en toute *méconnaissance du bon itinéraire illégal* pour arriver sain et sauf dans un pays aussi sûr que possible. L'impossibilité même de concevoir un voyage sans *porteur* se traduit jusque dans les mots utilisés : rares sont ceux qui parlent de « voyage » ; presque tous évoquent le périple à effectuer en termes de « passage » et de « difficultés de passer ». Les candidats au départ en provenance de ces pays emploient d'ailleurs le mot anglais *agent* (en français au sens d'agent, de représentant ou d'agent artistique) plutôt que celui de *smuggler* (contrebandier, fraudeur) pour désigner les *porteurs*. Cela ne signifie nullement que, dans cette définition, la dimension frauduleuse du voyage soit effacée. Seulement, chacun sait qu'un tel voyage est impossible sans le recours à des *professionnels* qui officient dans des agences quasi officielles.

### Le clandestin et son porteur

Tout comme ailleurs, les univers sociaux dans lesquels les personnes vivaient et se déplaçaient quotidiennement étaient dans l'ensemble connus et maîtrisés. Elles trouvaient dans ce tissu social des appuis et des recours habituels de toutes sortes – moraux, matériels, financiers – et une protection familiale si nécessaire. Le départ signe la fin de ces soutiens. Plus exactement, tant que la première frontière n'a pas été franchie, le candidat à l'immigration illégale n'est pas encore enfermé dans un huis clos (parfois infernal) avec son ou ses *porteurs* : il est encore dans sa nation, en pays connu, dans son territoire et dans sa langue ; il a encore la possibilité de décliner une identité officielle (et donc d'avoir une existence officielle) et, surtout, de revenir chez lui sans risque majeur en cas de danger.

C'est une fois franchi la première frontière, *sa frontière nationale*, que le sentiment de sécurité subjective disparaît. Lorsqu'il est remis, ou s'en remet, à un nouveau *porteur* pour continuer sa route, l'exilé fait alors concrètement l'expérience de la perte de l'ensemble de ses appuis pragmatiques habituels (sa famille, son environnement immédiat, sa langue, etc.). Il est sans recours ni secours. C'est d'ailleurs à ce moment précis que le *voyageur clandestin* est « envahi » par un sentiment tenace qui ne le quittera plus jusqu'à la fin du voyage, celui de l'incertitude perpétuelle et de la peur qui l'accompagne.

*« À l'arrivée à Istanbul, le porteur m'a emmené dans un hôtel. Ça sentait la peinture fraîche, mais tout était sale, les lits, les draps, les toilettes. Et puis, on aurait dit qu'il n'y avait personne, tout semblait vide. Ils m'ont donné une chambre au 3<sup>e</sup> étage, il y avait trois lits, et une porte qui donnait directement sur une*

5. On se reportera, pour une analyse plus approfondie de la figure du *porteur*, à S. Laacher et L. Mokrani, « Le porteur et son passager, deux figures inséparables », *Plein droit*, n° 55, décembre 2002.

*échelle à l'extérieur. C'était peut-être pour s'échapper si la police arrivait par l'escalier, mais moi j'ai pensé que n'importe qui pouvait entrer par là dans la nuit et me tuer pour prendre mon argent. Je suis resté un quart d'heure dans la chambre, et j'ai décidé de partir. Ils m'ont dit : "non, tu as signé le registre, tu ne peux plus partir". J'ai répondu qu'il suffisait de rayer mon nom. Le passeur m'a rattrapé dans la rue et m'a dit "attends, attends, je vais te trouver une autre place. Un peu plus cher mais mieux". J'ai dit non. J'ai cherché un téléphone, j'ai appelé mon ami à Dobok pour savoir où aller. Il m'a donné deux noms d'hôtels. J'ai trouvé le premier. Il était fermé, avec de larges bandelettes sur la porte et une inscription : "fermé par ordre de la police". J'ai cherché le second, et j'y ai pris une chambre. Jusqu'à ce que j'aie un accord avec un agent et que je rejoigne son appartement, j'ai changé chaque jour d'hôtel. J'avais peur, tout le temps et partout » (homme, Kurde, 28 ans)<sup>6</sup>.*

Si le passeur est totalement maître du jeu et de ses règles, c'est qu'il est toujours sollicité, jamais demandeur ; il est constamment recherché pour ses « services », à aucun moment il ne pratique la prospection de « clients ». La demande est quasi intarissable, la concurrence relativement faible. Ce *monopole du marché du passage* lui permet de fixer les conditions financières du voyage et le ou les itinéraires jugés par lui appropriés. Au fond, le *métier de passeur* ne consiste pas à certifier sur l'honneur que le voyage sera accompli avec certitude jusqu'à un pays d'installation, mais à garantir une possibilité d'accès à tous les *points de passage* qui permettront d'atteindre la terre d'immigration<sup>7</sup>.

*« Quand j'ai téléphoné au contact que j'avais, rendez-vous m'a été donné devant mon hôtel. Deux hommes sont arrivés en voiture, je suis monté avec eux, ils m'ont conduit à une cafétéria. Là, on s'est assis et 10 minutes après, l'agent est arrivé : jeune, très bien habillé, très chic et très soigné, bardé de téléphones portables et accompagné de quatre gardes du corps, tous kurdes. Il est tout de suite entré dans le vif du sujet, me demandant ce que je voulais. J'ai dit "aller en Europe", il m'a répondu "j'ai un passage par l'Italie, en bateau ou en camion". Il s'est tu, il a fait mine de réfléchir, et il a ajouté : "mais pour toi, ce qu'il te faut, c'est le bateau. Prends le bateau" ; sur le ton d'une évidence, comme une solution vraiment adaptée à mon cas, et comme un cadeau qu'il m'aurait fait en me conseillant ce choix. J'ai demandé des précisions, si c'était un bateau normal. Il m'a répondu "bien sûr ! C'est un très bon bateau qui transporte des voyageurs, des touristes. Tu verras, c'est très bien. Je te le garantis !" Huit jours après, encouragé par une nuée de coups de bâton distribués par les passeurs qui frappaient les gens pour qu'ils embarquent plus vite, j'ai grimpé la passerelle d'un vieux cargo presque à l'état d'épave pour me retrouver, quelques instants après, enfermé au fond d'une cale en compagnie de 450 autres personnes, prendre la mer, et être rattrapé par la police turque quelques heures plus tard...<sup>8</sup> »*

Cette *remise de soi aux passeurs* est rarement dénoncée en tant que telle : après tout, « c'est un travail comme un autre et eux au moins ils nous aident », nous a-t-on dit souvent ; payer, même très cher, pour être « aidé » n'a rien de choquant. Le choix n'est pas limité, il est tout simplement nul. Cette asymétrie radicale est acceptée dans la mesure où il n'existe aucune autre possibilité de voyager. La fuite est à ce prix (dans tous les sens du terme). Ce n'est que quand les *passeurs* se dés-humanisent et sont perçus comme des commerçants sans morale, faisant du profit sans limites sur la détresse des personnes, que l'inacceptable est atteint. Certes, un même *passeur* peut se montrer ici « généreux » avec une famille désargentée en la

faisant « passer pour presque rien », contribuant ainsi à sa réputation d'homme « bon » et « compréhensif », et là faire preuve, par exemple dans des moments d'insécurité près d'un point de passage frontalier, de la pire indifférence, voire d'une remarquable violence. Mais quand cette figure existe, elle est plutôt le fait de *petits passeurs* occasionnels ou employés à la « mission ». En règle générale, la magnanimité ou la bienveillance sont plutôt rares. Le plus souvent, lors du voyage, on ne compte pas ; la vie n'a pas de prix, ou plus exactement n'a qu'une valeur marchande. On devient l'équivalent d'un objet jetable. C'est au cours de ce voyage, que l'on ne fait qu'une fois, que ces hommes et ces femmes vont devenir des victimes sans nom ; des marchandises sans identité. Dans les pires situations, ils pourront être abandonnés sur la route ou dans la mer, dans l'obligation de laisser leur enfant se noyer sous leurs yeux, contraints par les *passeurs* à continuer la route pour ne pas retarder la marche du groupe... Dans tous nos entretiens, ce sont ces conduites qui à chaque fois suscitaient chez nos interlocuteurs colère et indignation, voire une haine à peine dissimulée<sup>9</sup>.

---

6. Cette citation est extraite d'un entretien réalisé par Laurette Mokrani.

7. La méconnaissance des *lieux stratégiques de passage* dans les différents espaces nationaux est bien évidemment totale de la part des voyageurs clandestins. Ces lieux, qui peuvent varier selon le temps et les espaces, offrent des configurations que seuls des passeurs indigènes, c'est-à-dire des nationaux, peuvent connaître et maîtriser. Les passeurs sont organisés en réseaux souples qui se font et se défont en fonction de la mission à accomplir, de la porosité des frontières et de la complexité de l'itinéraire. Il y a des passeurs à plein temps, des passeurs occasionnels et des « passeurs » (la plupart du temps des chauffeurs de camion) qui ne savent pas qu'ils le sont ou qu'ils l'ont été le temps d'un voyage à leur insu. Le cas des organisations mafieuses relève d'une autre complexité et est lié à d'autres enjeux. Elles doivent être pensées en relation à l'État. Le manque d'État (ou son impuissance, ou son absence partielle ou quasi totale, etc.), tout comme, inversement, l'existence d'un État autoritaire et corrompu, détermine pour une très grande part les formes, l'expérience, le poids politico-économique et le degré d'internationalisation de ces organisations de trafics humains. Mais il est vrai que les *connexions structurelles ou conjoncturelles* entre les petits réseaux de passeurs, sorte de sous-traitants, et les organisations mafieuses sont nombreuses. Ce qui pourrait définir une organisation mafieuse se livrant à plein temps au trafic humain c'est qu'elle est matériellement, financièrement et grâce à ses complicités policières et politiques au plus haut niveau la seule capable de remplir un bateau de 800 personnes et le mener à bon port. Nous sommes ici en présence d'activités de masse requérant un minimum d'expertise et dont le champ d'action est l'espace international. On peut aisément imaginer les conditions économiques générales qui doivent être réunies pour mener à bien ce type d'entreprise. Un réseau de *passeur frontalier* à des ambitions et des missions infiniment moindres : il a seulement en charge de petits groupes qu'il achemine près de la frontière ou qu'il fait passer de l'autre côté.

8. Extrait du même entretien réalisé par Laurette Mokrani.

9. Il importe de s'arrêter, même brièvement, sur cette expérience fondamentale qui est faite pour la première fois par un grand nombre de personnes : celle de l'*inhumanité* des relations sociales et humaines lors du voyage. Cette expérience, est-il besoin de le rappeler, est d'autant plus dramatique qu'elle est vécue de bout en bout dans la solitude et sans aucune aide extérieure. Sans avoir la prétention d'approfondir ici cette question difficile, disons simplement que l'inhumanité vécue par beaucoup au cours de leur voyage est différente de l'inhumanité des pouvoirs dictatoriaux et de la violence qui régit leur mode de contrôle et de répression des populations. Avoir été persécuté (et éventuellement torturé), c'est sans aucun doute avoir fait l'expérience de l'inhumanité des persécuteurs et des tortionnaires. Mais, dans cette configuration, il est toujours possible de justifier ou de construire des raisons *ex post* (« j'ai été torturé parce que j'étais un opposant », « c'est après qu'on a brûlé ma maison que je me suis engagé dans la guérilla », etc.). L'inhumanité du voyage est une expérience différente, en nature et en degré, en ce sens qu'elle est un *oubli de soi volontaire dans un univers fondé sur une violence symbolique continue*.

*« Plusieurs fois, j'ai voulu renoncer lors du voyage, mais c'était impossible. Je préfère mourir pour ma famille. Le monde est noir. Il faut s'oublier ; c'est inhumain ; tout est mauvais. Pendant tout le voyage, on est coupé de tout : du monde, de la famille, des autres personnes, d'avec soi-même. L'envie de vivre augmente mais mon égoïsme s'est développé ; la solidarité en prend un coup, elle se relâche. Tu n'es rien puisque tu n'as pas de papier. Personne ne sait qui tu es. Pendant le voyage, j'avais le sentiment que j'étais traité pire qu'un chien, comme de la marchandise » (homme, Afghan, 26 ans).*

Si, au cours du voyage, personne n'a osé renoncer à continuer, alors que tous y ont pensé, c'est tout simplement parce que le « retour sans rien » est un retour sans bénéfice, en pure perte, et qu'il serait vécu comme une véritable humiliation collective : par l'exilé lui-même, qui aura failli dans sa « mission », et par sa famille qui a tant sacrifié, tant investi et s'est tant investie. Une humiliation sociale aux effets symboliques considérables (sentiment de honte, culpabilité, rivalités entre parents, reconsidération de la position de la famille dans l'espace social...), qui ne toucherait pas seulement quelques membres de la famille, mais stigmatiserait publiquement celle-ci dans son entier pour avoir échoué dans son entreprise alors que d'autres ont réussi.

C'est un impératif catégorique du *maintien de l'honneur dans l'épreuve*, quel qu'en soit le prix, que traduisent ces phrases sans appel : « Je veux mourir pour ma famille », « Je ne peux pas revenir les mains vides », « Je ne peux pas m'arrêter en cours de route », « Il faut que j'aïlle jusqu'au bout... » C'est cela qui explique que l'échec est inenvisageable, qu'y penser ou, à plus forte raison, en parler, c'est déjà faire montre de faiblesse, esquisser quelques signes de trahison, être dépourvu de courage, bref manquer à tous ses *devoirs d'homme* à l'égard des siens<sup>10</sup>.

---

## La communication entre les absents

Le voyage est à ce point important, dans ce qu'il engage et met en jeu, qu'il est le seul moment, une fois arrivé dans le pays d'accueil, à faire l'objet d'un récit qui sera envoyé à la famille. Il est vrai que c'est la période où les risques sont les plus grands – ou la mort la plus probable. Aussi, une fois arrivé à bon port, il importe de donner des nouvelles à une famille qui n'en a pas eues pendant des mois, parfois plus d'un an. C'est d'ailleurs sur cette seule période biographique que l'on consent à dire des choses sur soi – à les dire oralement, en enregistrant une cassette à l'intention des proches demeurés au pays, brisant ainsi, de manière fictive, la séparation et la distance. Cette pratique particulière de la communication avec les absents est plutôt le fait d'hommes ayant laissé épouses et enfants au pays.

Le récit est enregistré sur une cassette d'une heure ou d'une heure et demie. Puis l'exilé attend le départ d'un ami, d'un cousin ou d'un oncle en partance pour le pays à qui il la remet, accompagnée de quelques recommandations et consignes orales, souvent aussi de petits « cadeaux » : de l'argent, des médicaments, une montre, des

livres, un vêtement, etc. Ces récits ne sont jamais envoyés par la poste, pour des raisons évidentes de sécurité mais aussi parce que c'est trop long et bureaucratiquement trop aléatoire (« la cassette peut se perdre parce que la poste ne marche pas toujours très bien »).

Une fois le messager arrivé au pays, il remettra la cassette au père de l'exilé avec les cadeaux et les recommandations. Celui-ci réunira la famille ; plutôt le soir, « après le travail pour que tout le monde soit là ». Seront présents l'épouse de l'exilé, la famille directe de ce dernier, les grands-parents, les oncles et les cousins, ainsi que les voisins et les amis proches. Après cette première écoute collective, la cassette circulera au sein des autres cercles de la famille.

Le récit démarre inmanquablement par les salutations. Exercice difficile, « car il ne faut oublier personne ». Il faut aussi « doser » la qualité des salutations : des plus chaleureuses aux plus conventionnelles. L'exilé s'adresse d'abord à son père puis, dans l'ordre, à sa mère, à ses frères, à ses sœurs, à son épouse et à ses enfants. Enfin, vient le tour des neveux, des oncles, des cousins et de leurs familles. Quant aux autres, voisins, simples camarades ou amis, l'exilé aura pour eux une formule prudente mais sans risque et qui laissera la liberté à chacun de se reconnaître ou non dans cette adresse : « ... et surtout vous passez un bonjour à celui qui me porte un intérêt ». Les salutations peuvent durer une bonne dizaine de minutes. Puis commence le récit du voyage, et seulement le récit du voyage, « du début jusqu'à la fin ».

*« Je dis dans la cassette que partir de chez soi, c'est très difficile, que parfois on n'est plus un homme. Que quitter sa famille, c'est douloureux. Pourquoi on fait ça ? Parce qu'il faut le faire, pour vivre mieux, pour une meilleure éducation pour nos enfants. Je leur dis que c'est très dur. Que c'est tous les jours le froid, la faim, la misère. Que tous les jours, on marche sans savoir où on va ; il n'y a que les passeurs qui savent où on va. Les clandestins et les passeurs, c'est comme les moutons et le berger. Quand on n'a pas mangé pendant trois jours, on devient fou. Tous les jours, c'est des soucis avec les passeurs. Tous les jours, on risque des contrôles et donc on peut aller en prison pendant des mois et après peut-être être renvoyé dans son pays. Ce que je leur dis encore ? Je dis la vérité : que l'immigration, c'est pas bien. Partir est une épreuve ; la rupture, ce n'est pas la vie. Et je leur dis qu'on se reverra pour vivre ensemble. Je leur dis que je pense à eux tous les jours. Je leur dis à ceux qui sont restés là-bas qu'ils sont la raison de mon immigration. Je demande à mes parents de demander à Dieu de faire en sorte que je revienne près d'eux. Et moi, je demande à Dieu qu'il améliore les conditions de vie de ma famille » (homme, Kurde, 36 ans).*

---

10. Éliane de Latour décrit les mêmes impératifs à propos d'Africains qui tentent leur chance dans les « terres du Nord » : « À Abidjan, le retour en arrière de ces héros est toujours lu comme un échec personnel des héros et non comme une injustice du système qui accepte difficilement le triomphe de ceux qui sont sortis du rang. Les terres du Nord sont associées à la magie : on ne peut que gagner, s'il y a échec c'est au conquérant qu'il est imputable. Le sens est une fois encore univoque. C'est pourquoi les grands frères migrants sont obligés de mentir, d'envoyer des fables sur leur condition de vie. Et ils ne peuvent revenir les mains vides. » É. de Latour, « Du ghetto au voyage clandestin : la métaphore héroïque », *Autrepart*, n° 19, 2001, p. 174.

Souvent, le récit est ponctué de sanglots. Et les proches pleurent en écoutant les paroles de l'absent. La cassette vient dire que la mémoire ne s'est pas brisée en cours de route, que l'exilé ne s'est pas « perdu », et surtout qu'il n'est pas perdu pour les siens. La cassette et les paroles relient de nouveau l'absent aux présents. Mais, dans cette cassette, il y a aussi des recommandations solennelles. Au père (unique responsable), on demande de bien prendre soin de la famille et de faire en sorte qu'on ne se rende pas compte de l'absence de l'« immigré » : la vie doit suivre son cours (presque) ordinaire, comme si de rien n'était. Recommandations aussi à l'épouse, à qui l'on demande de « passer pour toute chose et toute décision par le beau-père (visiter quelqu'un, faire un achat, se déplacer...) », et également d'éviter tout conflit avec d'autres membres de la famille en l'absence de l'époux. Répond-on à l'absent ? « Des fois on répond, pour le remercier et pour l'encourager beaucoup. »

Le message que véhiculent ces cassettes peut non seulement produire des controverses entre l'épouse et la belle-mère sur les raisons du départ et les risques liés à l'immigration illégale, mais, plus encore, il est à double entente, plutôt équivoque qu'univoque.

*« Parfois, quand les gens écoutent ces récits, ça leur donne à leur tour l'envie de se sacrifier ; parce qu'ils se disent que c'est très courageux et que celui qui se sacrifie, il l'a d'abord fait pour sa famille. Et ça, tout le monde le sait. Mais aussi, quand on entend ce que les gens disent sur leur voyage, on n'a pas du tout envie d'émigrer dans ces conditions. Ces récits ne donnent pas du tout envie de se sacrifier. »*

L'absent ne fait usage de la cassette pour communiquer avec les siens qu'une fois ou deux, seulement au début, dès qu'il est à l'abri dans une chambre ou un appartement, signe d'une stabilité et d'une intimité retrouvée. Après la cassette viendront des moyens de communication plus courants comme le téléphone ou parfois le fax.

---

## De nouveau le temps du collectif

Il nous faut conclure sur l'ultime moment du voyage : l'arrivée au centre d'accueil de Sangatte. Dans la notion de *départ* ou dans l'acte de *partir de son pays*, il y a toujours deux dimensions, certes objectivement liées entre elles mais subjectivement tenues comme distinctes : la *route* et ses différents lieux de passage et l'*arrivée* en Europe. Sur cette route, il y a Sangatte. Pour certains, ce sera un lieu de transit pour l'Angleterre, pour d'autres un arrêt définitif qui se traduira par une demande d'asile en France. Quelques-uns resteront là, ne sachant plus quoi faire d'eux-mêmes, attendant dans la plus grande incertitude une hypothétique solution.

Certes, on peut envisager ce lieu comme une sorte de halte officiellement protégée où l'on reprendrait des forces ; un dispositif de réparation des corps (dormir, manger, se soigner, se vêtir de nouveau), avant de poursuivre sa route ou en attendant « d'y voir un peu plus clair ». Mais ce centre d'accueil est bien plus et

autre chose qu'un lieu de transit et de relative sécurité. Son identité fondamentale tient probablement au fait qu'il est peut-être avant tout *un espace de production et de circulation d'informations et de croyances collectives*. L'originalité de cet abri, et partant son utilité sociale, est sans aucun doute d'offrir, dans un moment relativement apaisé, la possibilité de soumettre à délibération ce qui vaut ou non la peine d'être « tenté ». On ne peut se faire une idée la moins approximative possible de ce qu'il faut faire que si l'on pense détenir des informations avérées ou tenues pour vraies, des usages attestés et des expériences accomplies. C'est ce qui explique que la première activité à laquelle se livre chaque arrivant dans ce lieu consiste à « se mettre au courant », auprès de sa communauté et des membres des autres communautés, des conditions jugées les meilleures pour sortir de son statut d'« inconnu ».

La remarque suivante, qui nous a été faite par une jeune femme afghane de 26 ans, résume parfaitement à la fois le rôle joué par le centre de Sangatte à cette étape de l'itinéraire des personnes et ce qui est au cœur de leurs préoccupations.

*« En Afghanistan, avant de partir nous n'avions aucune idée de l'endroit où il fallait aller. Moi je n'ai rien décidé, ni ma famille, j'ai suivi mon mari, c'est normal. C'est la famille de mon mari qui s'est réunie et tout le monde a dit qu'il fallait aller en Europe, dans un pays où on pourrait vivre en sécurité et où on pourrait donner une bonne éducation à nos enfants [...]. Nous sommes dans le camp (le centre de Sangatte) depuis environ deux semaines. Moi je ne sors presque jamais de la cabine et quand je sors pour faire quelque chose, laver le petit ou aller chercher de l'eau, la lumière du jour me fait mal aux yeux tellement je n'ai plus l'habitude de sortir [...]. Quand nous sommes arrivés, nous nous sommes tout de suite renseignés... enfin pas moi parce que je ne sors jamais de la cabine. Mais mon mari il est toujours dehors, lui il sait parce qu'il peut parler aux gens, il se renseigne, il demande les prix du passage, comment on fait pour obtenir l'asile, si on a le droit de travailler. Tout le monde dit que quand on demande l'asile en Angleterre, c'est mieux, on est mieux accueilli, c'est plus rapide. Et tout le monde dit qu'en France, c'est long et qu'on n'a pas le droit de travailler si on demande l'asile. Moi je ne sais pas ; c'est mon mari qui sait, parce que tout le monde dit ça. »*

C'est en France et en *cours de route* sur les routes françaises que les informations stratégiques sont accessibles pour la très grande majorité des personnes. Notamment l'existence d'un endroit dénommé « camp de Sangatte » dont la vocation est d'accueillir les « réfugiés », ainsi que la possibilité pratique de pouvoir comparer des informations rudimentaires mais décisives sur les conditions d'accueil respectives de la France et de la Grande-Bretagne. Plus largement, l'accès au centre de Sangatte ouvre une nouvelle période de *resocialisation*. Le temps de la resocialisation qui s'opère dans ce lieu improbable est, depuis la rupture avec les siens, un temps où l'on renoue enfin avec des personnes appartenant à la même communauté d'origine. Renouer, cela signifie *retrouver* le sens du lien social, de la sociabilité et de la solidarité ethnique ou familiale et, de ce fait, pouvoir envisager, dans un cadre fait d'épreuves et d'incertitudes, le court terme en commun et non plus dans la solitude. Autrement dit, c'est en France, à partir d'une situation indissociablement *personnelle et collective*, que se jugent et se jaugent, s'évaluent et se discutent

les *coûts et les profits* possibles de la décision à prendre : rester en France ou « tenter » l'Angleterre. C'est là, au centre de Sangatte, que pour la majorité des personnes l'Angleterre va devenir à la fois un projet collectif et un pays de destination finale (« Là-bas on peut travailler ou faire des études et on peut aussi aider notre famille », « Je veux aller en Angleterre parce que c'est mieux ; c'est plus facile », etc.).

C'est probablement là, dans cet espace circonscrit (mais non clos, contrairement à un centre de détention ou de rétention), et au contact des autres exilés, que l'Angleterre qui n'était qu'un mot parmi d'autres dans la langue maternelle devient un mot sur toutes les langues ; une sorte de grammaire du monde, une destinée commune. ■

**Smäin Laacher** est chercheur associé au Centre d'étude des mouvements sociaux (CNRS-EHESS).  
Dernier ouvrage paru, *Après Sangatte... Nouvelles immigrations. Nouveaux enjeux*, Paris, La Dispute, 2002. E-mail : [laacher@ehess.fr](mailto:laacher@ehess.fr)